

PIECES A FOURNIR

Un certificat médical valide (moins de 3 ans) faire une photocopie et garder l'original
Une attestation d'assurance avec les mentions RESPONSABILITE CIVILE et le NOM ET PRENOM DE L'ADHERENT
1 ou 3 chèques libellés à l'ordre du Club Sportif Ondrais ou coupons sport
1 photo pour chaque cours (photocopie couleur découpée au format photo accepté)
Notes médicales particulières à signaler aux entraîneurs

IMPORTANT

Inscriptions sur deux jours : le mardi 7 septembre 2020 de 16 h 30 à 19 h 30 pour les sections danse à Capranie et au forum des associations le Samedi 4 Septembre 2021 de 14 h à 18 h pour toutes les sections à Capranie
Sur les cours dédoublés une seule inscription est possible.
Règlement possible en 3 chèques qui seront encaissés sur 3 mois consécutifs ou en coupons sport
Les sections danse clôtureront par 3 spectacles en fin de saison le 3, 4 et 5 juin 2022
Vu les risques encourus par le CSO l'accès aux cours sera interdit aux personnes qui n'auront pas le dossier complet
Les dossiers incomplets seront rendus
Toutefois le CSO s'engage à rembourser la totalité du dossier après le deuxième cours (période d'essai)
Les cours seront limités en nombre (25 élèves pour toutes les sections de danse)
Les cours peuvent être modulés en fonction de l'effectif
Attention aux délais d'obtention des certificats médicaux et de l'attestation d'assurance

TARIF 2021/2022

De 4 à 15 ans 130 € l'année pour 1 ou 2 cours par semaine
Au delà de 15 ans 145 € l'année pour 1 ou 2 cours par semaine
195 € l'année pour 3 cours par semaine
235 € l'année pour 4 cours par semaine
Le troisième dossier d'une même famille (toutes les sections du CSO confondues) obtient une remise de 10 € par dossier soit 30 € + 10 € pour tous les dossiers suivants
Le règlement des cours doit se faire dans chaque section concernée

CONTACTS

Mme Aroztégui 05 59 74 72 88
Mr Lamothe 05 59 45 27 92

feufollet@sfr.fr
charles.lamothe@cegetel.net

DOSSIERS

Télécharger sur le site: www.ondres-cso.com